

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MAI 2023



Diplômé en Finance, Frederic de SERPOS a débuté sa carrière comme Responsable Export pour l'industrie papetière chez AHLSTROM PAPER GROUP, puis Auditeur Interne chez AIR LIQUIDE.

Frederic entre dans les métiers de l'assurance en 2000 par la gestion des sinistres pour un Cabinet d'Experts. En 2001, il devient Directeur adjoint pendant 4 ans de la plateforme de gestion de crise du sinistre AZF à Toulouse, pour le compte de TOTAL ENERGIES et de ses assureurs.

Depuis 16 ans, il occupe des postes de Risk Manager, pour le Groupe BUREAU VERITAS pendant 7 ans, puis le Groupe CASINO depuis 2014.

Au niveau de CASINO, l'approche des risques est une combinaison, exigeante, d'un grand groupe international et de celle d'entités aux enjeux nationaux de « middle market ». Frederic a mis en œuvre ou a participé, notamment, aux cartographies des risques majeurs, cartographies du devoir de vigilance, cartographie des risques de corruption. Il intervient, évidemment, dans les politiques de prévention, tant au niveau de l'intégrité des actifs que sur les volets contractuels des opérations.

Membres des comités de prévention des risques, du comité de devoir de vigilance, du comité sécurité informatiques du Groupe CASINO, Frederic diffuse les méthodologies de cartographies et la culture du risk management.

Successivement, administrateur et président des captives de réassurances et de courtage, il intervient de façon opérationnelle dans la gestion, au quotidien, de ces entités. Soucieux de donner de la substance, une attention est portée à la gouvernance, à la solvabilité et aux politiques de souscription.

En parallèle, Frederic a également la charge des assurances de personnes (régimes de santé et prévoyance) pour toutes les entités de Groupe en France. Cette branche de l'assurance complète son approche du marché et sa connaissance d'une culture et de codes singuliers à cette profession.

Frederic sollicite un premier mandat d'administrateur AMRAE (Poste vacant).

Il m'apparaît que plus la gestion des risques se professionnalise, évolue en légitimité, plus la fonction du Risk Manager élargie sa collaboration avec les fonctions du directeur de l'audit et des risques, du directeur juridique et de la compliance, du directeur des ressources humaines et depuis quelques années à celui du directeur de la RSE et dans une moindre mesure le DPO.

De la même façon, les réglementations (loi Sapin, RGPD, loi sur le devoir de vigilance) viennent soutenir les positions de ces directions, qui étendent leur pré carré, dans des domaines, également, de la compétence du Risk Manager.

Il me semble essentiel d'investir davantage de mon temps au service de l'association et de ses membres, à la fois sur les sujets d'actualités comme ceux des évaluations des changements climatiques, les conséquences du devoir de vigilance mais également pour la promotion de la fonction de Risk Manager dans cette collaboration entre Directions de l'entreprise, au service de la gestion du risque.